

COMMUNE DE LA BRUYERE

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL

Extrait du Code de la Démocrate
Locale et de la Décentralisation
Art L1122-17 Le Conseil ne peut
prendre la résolution si la
majorité de ses membres en
fonction n'est présente.
Cependant, si l'assemblée a été
convoquée deux fois sans s'être
trouvée en nombre compétent,
elle pourra, après une nouvelle et
dernière convocation, délibérer
quel que soit le nombre des
membres présents, sur les objets
mis pour la troisième fois à
l'ordre du jour

M.....

est invité pour la première fois à assister à la séance qui
aura lieu le jeudi 13 décembre 2018 à la Maison
communale à Rhisnes, à 19 H 30 précises.

Le 5/12/2018
Le Directeur général, Le Bourgmestre,

Y.GROIGNET

Y.DEPAS

EN SEANCE PUBLIQUE :

1. Procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018 : Approbation
2. Patrimoine communal : Construction d'un hall omnisports : Section d'Emines :
Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
3. Lecture du rapport annuel sur l'Administration et la situation des affaires de
la Commune
4. Budget communal : Exercice 2019 : Approbation
5. Budget du CPAS et note de politique générale : Exercice 2019 : Approbation
6. Zone de police Orneau-Mehaigne : Dotation communale 2019 : Décision
7. Budget de la Fabrique d'Eglise de Bovesse : Exercice 2018 : Modification budgétaire
n° 1 : Services ordinaire et extraordinaire : Décision
8. Patrimoine communal : Viabilisation d'une parcelle : Section d'Emines : Convention
d'auteur du projet : Approbation
9. Patrimoine communal : Extension d'une implantation scolaire : Section d'Emines :
Convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage : Approbation

10. Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA en abrégé) : Renouvellement des membres : Décision
11. Programme Communal de Développement Rural (PCDR en abrégé) : Renouvellement du Quart communal de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR en abrégé) : Désignation : Décision
12. Patrimoine communal : Travaux de réfection de voiries 2018 : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
13. Service des travaux : Achat de caniveaux : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
14. Service des travaux : Acquisition de divers matériels et matériaux de voirie : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
15. Service des travaux : Achat de coussins berlinois : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
16. Service des travaux : Acquisition de matériaux de lutte contre les inondations : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
17. Administration communale : Cérémonie des vœux 2019 : Repas du personnel : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
18. Patrimoine communal : Achat de cellules de columbarium : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
19. Service des travaux : Réparation du bras faucheur d'un tracteur : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché

20. Service des travaux : Remplacement des pneus d'un tracteur : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
21. Patrimoine communal : Entrepôt : Section de Villers-Lez-Heest : Acquisition d'un défibrillateur : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
22. Patrimoine communal : Aménagement d'un terrain : Section de Villers-Lez-Heest : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
23. Patrimoine communal : Clôture d'un terrain : Section de Villers-Lez-Heest : Décision
 - a) Cahier des charges
 - b) Devis estimatif
 - c) Mode de marché
24. Ecoles communales de Warisoulx-Saint-Denis : Intérim d'une durée supérieure à quinze semaines dans une fonction de directeur : Appel à candidature et approbation du profil de fonction

A HUIS-CLOS :

25. Enseignement : Mise en disponibilité pour cause de maladie d'un membre du personnel
26. Enseignement : Modification administrative d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
27. Ouverture d'un emploi à mi-temps d'institutrice maternelle à l'école communale de Rhisnes : Décision
28. Ouverture d'un emploi à mi-temps d'institutrice maternelle à l'école communale de Warisoulx: Décision
29. Désignation d'un maître de psychomotricité temporaire à temps partiel (4 périodes) aux écoles communales de La Bruyère
30. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère
31. Désignation d'une institutrice maternelle temporaire à mi-temps aux écoles communales de La Bruyère

COMMENTAIRES

1. /

2. Depuis de nombreuses années, la commune de La Bruyère souhaite se doter d'un hall omnisports.

Différents projets ont été étudiés mais à chaque fois, ils n'ont pas su se concrétiser vu notamment les exigences du Pouvoir subsidiant, qui n'ont pas cessé de fluctuer au gré des disponibilités budgétaires des caisses régionales.

Par courrier du 14 décembre 2017, Madame la Ministre régionale Valérie De Bue a informé les Autorités communales de son avis de principe favorable dans le dossier de subside de la construction de pareille infrastructure sportive sur le territoire bruyérois.

Le Conseil du 28 juin 2018 a marqué son accord sur la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée par le BEP, en vertu de laquelle l'Intercommunale, dans le cadre du mécanisme dénommé « in house », s'engageait à aider la Commune, maître d'ouvrage, à définir et à ériger cet équipement multisports.

Aujourd'hui, le bureau d'études du BEP a finalisé la rédaction du cahier spécial des charges et de l'avis de marché public.

Il appartient au Conseil de se prononcer sur le contenu de ces 2 documents ainsi que sur le devis estimatif de cet investissement immobilier (2.500.000 € TVAC).

Mode de marché : procédure ouverte.

3.- 4. Voir annexes

5. Voir annexes (1 exemplaire remis à chaque chef de groupe).

6. L'article 40 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré structuré à 2 niveaux, précise notamment que « chaque Conseil Communal de la Zone vote la dotation à effectuer au corps de police locale ».

Le budget communal 2019, voté ce jour, comprend une dotation à la Zone Orneau-Mehaigne de 639.969,71 € (609.494,96 € en 2018).

Il appartient au Conseil de marquer spécifiquement son accord sur cette affectation et sur son montant.

7. La Fabrique d'Eglise de Bovesse souhaite restaurer complètement l'orgue historique de marque Walcker de 1908 qui se dresse majestueusement dans l'Eglise Saint-Nicolas.

Le coût de la valorisation de ce bien culturel d'importance du patrimoine bruyérois, s'élève à 17.010,57 € dont le financement sera assuré par la présente modification budgétaire interne ainsi que par des donations de tiers.

Aucun accroissement de la dotation communale n'est donc sollicitée.

8. La Commune est propriétaire d'une parcelle d'une contenance de 58 a 48ca sise rue de Vedrin à Emines et cadastrée section B n°41e.

Ce terrain est destiné à être réparti entre le Service Provincial d'Aides Familiales (SPAF en abrégé), la Joie du Foyer et la Commune respectivement pour 17a 4ca, 21a 8ca et 17a 4ca.

La quotité qui demeurera dans le giron communal sera elle-même divisée afin de créer 2 lots dont l'affectation sera la vente en vue de la construction d'habitations, et dont les prix d'aliénation participeront à l'autofinancement partiel de la nouvelle Administration communale.

Cet immeuble non bâti ne bénéficie pas actuellement d'équipements en matière d'égouttage, d'électricité et d'alimentation en eau de sorte qu'il est proposé de confier au service d'études du BEP la mission de veiller à instruire sa viabilisation.

Il est dès lors proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention d'auteur de projet proposée par cette Intercommunale.

9. L'implantation scolaire d'Emines connaît, à l'instar des autres établissements communaux d'enseignement, une croissance constante de sa population d'élèves de sorte qu'une extension de ses locaux doit être envisagée.

Dans cette optique, il est suggéré de s'adresser également au BEP pour bénéficier des connaissances et des compétences de ses techniciens au travers de la signature d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

10. Dans sa déclaration de politique régionale 2009-2014, le Gouvernement wallon s'était donné comme priorité « d'assurer une véritable place aux aînés grâce à l'actualisation de leur participation citoyenne ».

La Majorité communale 2012-2018 avait souhaité s'inscrire dans ce processus démocratique et avait inséré cette démarche à l'égard de cette tranche de la population bruyéroise dans sa déclaration de politique générale présentée en février 2013.

Le 27 juin 2013, le Conseil a matérialisé cette intention en marquant son accord sur la mise en place du Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA en abrégé) ainsi que sur sa composition.

Aujourd'hui, suite au renouvellement intégral du Conseil Communal, il s'impose de procéder de même avec le CCCA.

11. Le 26 juin 2008, le Conseil décidait d'adhérer au Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui a reçu, le 2 février 2017, au terme du long et conséquent processus administratif de sa conception, l'approbation du Gouvernement wallon.

Dans ce cadre, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR en abrégé) a vu le jour le 14 mars 2013 et se composait de 40 membres (effectifs et suppléants) dont un quart (10) de mandataires politiques.

Le renouvellement intégral du Conseil Communal ce lundi 3 décembre 2018 rend nécessaire la désignation d'une nouvelle représentation politique.

12. Comme chaque année, les Autorités communales désirent procéder à l'entretien de certaines voiries du territoire local, en l'occurrence les rues de Suarlée et de l'Aérodrome à Rhisnes ainsi que la rue de Cognelée à Warisoulx dans sa partie non rénovée récemment.

Le devis estimatif avoisine 143.000 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

13. - 14. - 15. Le service des travaux souhaite, comme en fin de chaque exercice annuel, reconstituer certains de ses stocks en fonction des utilisations rendues nécessaires durant celui-ci.

Cette opération porte d'abord sur des caniveaux, ensuite sur des bouches d'égouts, des avaloirs, des trapillons et des bordures, et enfin sur des coussins berlinois.

Le devis estimatif s'élève respectivement à 5.000 € TVAC, 10.000 € TVAC et 5.000 € TVAC.

Le mode de marché est, pour chaque dossier, la procédure négociée.

16. Le changement climatique et les inondations qui risquent de l'accompagner de plus en plus souvent, incitent la Commune à s'approvisionner en matériaux divers (ballots de paille, sacs de sable, treillis, piquets de bois et panneaux) de nature, en cas de besoin, à dévier les flux et à ralentir la vitesse des eaux.

Le devis estimatif global atteint 10.000 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

17. Conformément à une habitude très appréciée adoptée voici plusieurs années, les Autorités communales offriront un repas à tous les membres du personnel à l'occasion du passage à l'an nouveau.

Pour 2019, la date choisie est le vendredi 11 janvier.

Le devis estimatif s'élève à 3.400 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

18. Le 30 août 2012, le Conseil approuvait le lancement d'un marché public pour l'achat de cellules de columbarium à hauteur de \pm 35.000 € TVAC.

Il est proposé aujourd'hui de renouveler l'opération compte tenu de la très conséquente réduction du stock ainsi constitué à l'époque.

Le devis estimatif s'aligne sur celui de 2012.

Mode de marché : procédure négociée.

19. Le bras faucheur d'un tracteur est soumis à de nombreuses et diverses sollicitations de sorte que le support d'un des patins a cassé. Il importe donc de procéder à son remplacement.

Le devis estimatif est fixé à 1.815 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

20. Les pneus d'un des tracteurs présentent une usure de nature à justifier, par souci de sécurité et d'économie de consommation en carburant, leur substitution par des nouveaux.

Le devis estimatif s'élève à 2.600 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

21. Le hall du service des travaux à Villers-Lez-Heest abrite non seulement des matériaux et des véhicules mais accueille tous les jours les membres du personnel ouvrier dont certains travaillent même en permanence dans son enceinte.

Il est dès lors suggéré, vu l'importance de la présence humaine à cet endroit, quelle soit permanente ou ponctuelle, de doter ces locaux d'un défibrillateur pour parer à toute éventualité.

Le devis estimatif avoisine 2.000 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

22.- 23. Le 28 décembre 2017, le Conseil a décidé d'acquérir une parcelle de terrain de \pm 11a contigue au hangar du service des travaux à Villers-Lez-Heest afin d'accroître la fonctionnalité de celui-ci.

Il est envisagé de procéder à la réalisation d'une fondation en revêtement drainant afin de permettre une circulation aisée des véhicules à cet endroit tout en respectant l'affectation agricole des lieux au plan de secteur.

Par ailleurs, il est proposé de ceindre cette nouvelle surface d'une clôture de manière à délimiter exactement et visuellement la propriété désormais communale.

Le devis estimatif global avoisine 27.500 € TVAC.

Mode de marché : procédure négociée.

24. Confronté à une absence de longue durée (plus de 15 semaines) d'une Direction d'école, le Collège Communal désire lancer un appel à candidature pour assurer un intérim dans l'emploi dont question.

Il appartient au Conseil de se prononcer sur cette démarche ainsi que sur le profil de fonction proposé.